

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01812

Numéro SIREN : 848 817 268

Nom ou dénomination : 13-2 STUDIO

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2021 sous le numéro de dépôt B2021/017471

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2020 12			Exercice N-1 30/06/2019 5		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	99		99		99			
Total II	99		99		99			
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	9 283		9 283	25 572	16 289	63.70	
	Autres créances	6 064		6 064	260	5 804	NS	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	29 143		29 143	3 240	25 903	799.41		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	44 490		44 490	29 072	15 418	53.03		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	44 589		44 589	29 072	15 517	53.37		

13-2 STUDIO13, route de Limonest
69380 LISSIEUX

Tél. +33(0) 9 72 15 65 63

contact@13-2studio.com

SIRET : 848 817 268 00016 - APE 5911B

- (1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

CHEVRIER-BEAUBLAZ

Certifié conforme

ALD

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2020 12	30/06/2019 5	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 000	3 000		
	Réserves				
	Réserve légale	300		300	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	170		170	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	14 355	470	13 885	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	17 825	3 470	14 355	413.70
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
	DETTES (1)				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	9 097	8 664	432	4.99
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 738	1 260	4 478	355.43	
Dettes fiscales et sociales	11 233	15 678	4 445	28.35	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	696		696		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	26 764	25 602	1 162	4.54
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	44 589	29 072	15 517	53.37

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

26 764 25 602

13-2 STUDIO13, route de Limonest
69380 LISSIEUX

Tél. +33(0) 9 72 15 65 63

contact@13-2studio.com

SIRET : 848 817 268 00016 - APE 5911B

CHEVRIER-BEAUBLAZ

Certifié conforme

ASB

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2020 12			Exercice N-1 30/06/2019 5		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	67 030		67 030	26 000		41 031	157.81
Chiffre d'affaires NET	67 030		67 030	26 000		41 031	157.81
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			1			1	
Total des Produits d'exploitation (I)			67 031	26 000		41 031	157.81
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			20 215	6 661		13 554	203.47
Impôts, taxes et versements assimilés			465	279		186	66.67
Salaires et traitements			18 575	11 525		7 050	61.17
Charges sociales			10 868	6 982		3 886	55.67
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			50 123	25 447		24 676	96.97
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			16 908	553		16 355	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

13-2 STUDIO

13, route de Limonest

69380 LISSIEUX

Tél. +33(O) 9 72 15 65 63

contact@13-2studio.com

SIRET : 848 817 268 00016 - APE 5911B

CHEVRIER-BEAUBLAZ

Certifié conforme

[Signature]

AUS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2020 12	30/06/2019 5	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	16 908	553	16 355	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17		17	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	17		17	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	17		17	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 536	83	2 453	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	67 031	26 000	41 031	157.81
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	52 676	25 530	27 146	106.33
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	14 355	470	13 885	NS

13-2 STUDIO

13, route de Limonest
69380 LISSIEUX

Tél. +33(0) 9 72 15 65 63

contact@13-2studio.com

SIRET : 848 817 268 00016 - APE 5911B

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

CHEVRIER-BEAUBLAZ

Certifié conforme
[Signature]
AUB

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 44 589.30 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 67 030.25 Euros et dégagant un bénéfice de 14 355.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

ras

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire n'a pas d'impact significatif pour l'exercice ouvert à compter du 1er juillet 2020.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC


13-2 STUDIO13, route de Limonest
69380 LISSIEUX

Tél. +33(0) 9 72 15 65 63

contact@13-2studio.com

SIRET : 848 817 268 00016 - APE 5911B

CHEVRIER-BEAUBLAZ

certifié conforme


ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	99		99
Autres créances clients	9 283	9 283	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 104	2 104	
Débiteurs divers	3 960	3 960	
TOTAL	15 446	15 347	99

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 738	5 738		
Personnel et comptes rattachés	1 941	1 941		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 679	2 679		
Impôts sur les bénéficiaires	2 536	2 536		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 077	4 077		
Groupe et associés	9 097	9 097		
Autres dettes	696	696		
TOTAL	26 764	26 764		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	9 097			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	3 000.0000		3 000		3 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

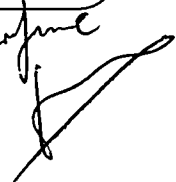
13-2 STUDIO13, route de Limonest
69380 LISSIEUX

Tél. +33(0) 9 72 15 65 63

contact@13-2studio.com

SIRET : 848 817 268 00016 - APE 5911B

CHEVRIER-BEAUBLAZ

Cedric Lafont


ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 640
Autres dettes	696
Total	6 336

Certifié conforme
AB

13-2 STUDIO
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 13 Route de Limonest

69380 LISSIEU

RCS LYON : 848 817 268

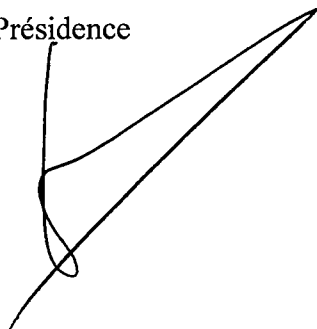
RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT
L'article L.227-10 du Code de commerce

Exercice clos le 30 Juin 2020

Chers actionnaires,

En application des dispositions de l'art L.227-10 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance qu'aucune convention visée auxdits articles n'est intervenue, entre la société et l'un de ses dirigeants ou actionnaires.

La Présidence

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

13-2 STUDIO
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 13 Route de Limonest
69380 LISSIEU
RCS LYON : 848 817 268

RAPPORT DE GESTION
de la Présidence à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 15 Février 2021

Chers actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 Juin 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et les documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Cet exercice est conforme aux prévisions et subi la crise sanitaire.

Le chiffre d'affaires s'élève à 67 030 euros, nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 50 123 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants:

- Autres achats et charges externes	20 215 euros,
- Impôts et taxes	465 euros,
- Frais de personnel	29 443 euros.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, notre résultat se solde par un bénéfice de 14 355 euros.

AW

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur l'exercice clos le 30 juin 2020.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la date de la clôture de l'exercice, la crise liée au Covid-19 n'a pas d'impact sur l'exercice ouvert à compter du 1^{er} juillet 2020.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 14 355 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

- Au compte de report à nouveau, soit 14 355 euros

Conformément à la loi, l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons enfin l'absence de dépense et charge visée à l'article 39-4 dudit code.

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES CLOS

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

SITUATION DU MANDAT DU PRESIDENT LA SOCIETE

Nous vous rappelons également que Monsieur Amaury CHEVRIER-BEAUBLAZ a été nommé en qualité de Président de la Société lors de la création de cette dernière pour une durée indéterminée.

PRISE DE PARTICIPATION EN FRANCE LORS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous rappelons que, en application des articles L. 233-6 et L. 247-1 § 1 du Code de commerce, nous sommes tenus de vous informer de toute prise de participation par notre Société, au cours de l'exercice clos, dans une société ayant son siège social en France, lui permettant de détenir plus du vingtième (5 %), du dixième (10 %), du cinquième (20 %), du tiers, de la moitié ou des deux tiers (66,66 %) du capital ou des droits de vote, ou de s'assurer le contrôle de cette société.

ALB

Notre société n'a pris aucune participation dans une autre société au cours de l'exercice écoulé.

SOCIETES CONTROLEES EN FRANCE ET A L'ETRANGER

Nous vous rappelons que nous sommes tenus de vous informer de l'activité de l'ensemble formé par notre Société et les sociétés que notre Société contrôle en France et/ou à l'étranger à la date de clôture de l'exercice, au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, soit :

- Contrôle de droit, par détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans les assemblées générales ;
- Contrôle conjoint, au moyen d'un accord conclu avec d'autres associés ou actionnaires permettant la disposition de la majorité des droits de vote ;
- - Contrôle de fait, lorsque les droits de vote détenus déterminent en fait les décisions dans les assemblées générales ou lorsqu'elle est associée ou actionnaire et dispose du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance.
- Ce contrôle de fait étant présumé en cas de disposition directe ou indirecte d'une fraction des droits de vote supérieure à 40 % alors qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détient directement ou indirectement une fraction supérieure.

De même, deux ou plusieurs personnes agissant de concert sont considérées comme en contrôlant conjointement une autre lorsqu'elles déterminent en fait, dans le cadre d'un accord en vue de mettre en oeuvre une politique commune, les décisions prises dans les assemblées générales de cette dernière.

Nous vous informons que notre Société ne contrôlait, à la date de clôture de l'exercice aucune société, au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce.

CONVENTION REGLEMENTEE

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce

PARTICIPATIONS CROISEES

Nous vous informons que notre Société ne détient aucune participation croisée avec une autre société par actions.

SUCCURSALES

Nous vous informons que notre Société ne dispose pas de succursale (établissement secondaire).

AS

DUREE DE LA SOCIETE

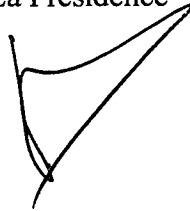
Nous vous rappelons que la durée de la Société prendra fin le 5 mars 2118, sauf dissolution anticipée ou prorogation prévue par les statuts.

INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS DE NOTRE SOCIETE (Articles L.441-6-1 ET D.441-4 DU CODE DE COMMERCE)

Nous vous rappelons que les délais de règlement prévus par nos conditions générales d'achat (C.G.A.) sont 30 jours. En cas de conflit entre nos C.G.A. et les conditions générales de vente (C.G.V.) de nos fournisseurs, la pratique de notre société est de régler à 30 jours.

Notre société ne bénéficie pas d'accord dérogatoire de branche sur les délais de paiement.

La Présidence

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping stroke that extends upwards and to the right.

13-2 STUDIO
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 13 Route de Limonest
69380 LISSIEU
RCS LYON : 848 817 268

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 FEVRIER 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020

DEUXIEME RESOLUTION

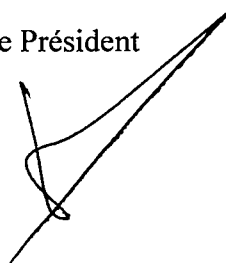
L'assemblée générale approuve la proposition de la Présidence et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 14 355 euros de la manière suivante :

- Au compte de report à nouveau, soit 14 355 euros

Conformément à la loi, l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme

Le Président



13-2 STUDIO
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 13 Route de Limonest
69380 LISSIEU
RCS LYON : 848 817 268

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 FEVRIER 2021

Résolution d'affectation votée du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 14 355 euros de la manière suivante :

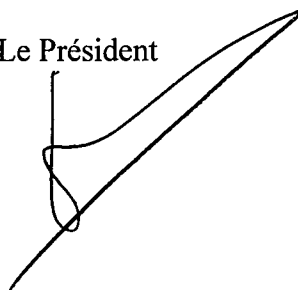
- Au compte de report à nouveau, soit 14 355 euros

Conformément à la loi, l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left, a loop, and a long diagonal stroke extending upwards and to the right.